



Saint-Leu
d'Esserent
OISE
notre Histoire, source d'Avenir

Petite Enfance : Mode d'emploi

Pour vous parents de jeunes enfants et
assistantes maternelles





Vous cherchez une assistante maternelle ?

- Rendez-vous sur le site www.saintleudesserent.fr dans la rubrique enfance / jeunesse, toutes les infos via un lien vers le Conseil Général (liste assistantes maternelles agréées, attention, taper « Saint Leu » dans les mots clés).
- Vous souhaitez des informations générales concernant les assistantes maternelles, consultez www.assistante-maternelles.biz

Vous souhaitez une garde pour quelques heures ?

Bienvenue à la halte-Jeux. Elle accueille vos enfants âgés de **3 mois à 4 ans**, pour quelques heures par semaine. La halte-jeux est située sur le côté de l'Espace « Art et Culture ».

Votre enfant pourra apprendre la socialisation, jouer ou se reposer dans un environnement adapté en compagnie d'autres enfants. Cela lui permettra un éveil en collectivité par des activités diverses (éveil musical, comptines, activités manuelles et éveil corporel...).

La halte-Jeux vous permet d'effectuer des démarches diverses (rendez-vous, médecin, courses, ou autres ...). Ce service est donc pratique pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité de faire garder leur enfant durant une matinée.

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8 h45 à 11h45

Le jeudi : de 8h45 à 12h45.

Equipe composée d'une Infirmière Diplômée et d'une personne titulaire du CAP Petite Enfance.

Nos **partenaires principaux** sont la C.A.F de Creil, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil Général de l'Oise.

Tarif horaire: Selon ressources et qui changent chaque début d'année
(Minimum : 0.31 cts et maximum 2.89 €)



→ Pour inscrire votre enfant, contactez
Madame DONATI au 03.44.56.29.78.



Vous souhaitez être accompagné ?

Les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont aux côtés des parents et des jeunes enfants pour les accompagner au quotidien et veiller à leur épanouissement au sein de la cellule familiale.

Composées de professionnels de la santé et de la petite enfance (médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, conseillères conjugales et familiales, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants) ses équipes consultent, conseillent, diagnostiquent et mènent de nombreuses actions de prévention tout au long de l'année, que ce soit en milieu scolaire, dans les Maisons de la Solidarité et des familles ou à domicile.

→ Maison Départementale de la Solidarité (M.D.S.) Service P.M.I. Parc Marcel Cachin.
51, rue de la république.60160 MONTATAIRE. Tél : 03.44.10.40.70

Grossesse, maternité et parentalité

Autour de la naissance d'un nouveau-né, les services de la PMI proposent un accompagnement complet dès les 1ers mois de la grossesse jusqu'au retour de l'enfant à la maison :

Avant la naissance

Les consultations prénatales et l'entretien prénatal précoce sont ainsi menés par les sages-femmes de la PMI. Ces consultations viennent en complément d'autres dispositifs, comme par exemple les séances de préparation à la naissance, pour **accompagner les parents dans leur nouveau rôle et contribuer à l'arrivée du nourrisson dans les meilleures conditions.**

Après la naissance

Les services de la PMI restent au contact de la famille, parents et enfants, en proposant une consultation post-natale à la mère, un mois après l'accouchement et des conseils en puériculture.

Les groupes d'éveil

Les groupes d'éveil, encadrés par des éducatrices de jeunes enfants, sont des séances mises en place régulièrement pour favoriser le jeu et l'échange entre parents et enfants. Ils constituent un moment d'écoute et d'échanges pour les parents d'enfants de moins de 4 ans qui peuvent ainsi exprimer leurs attentes ou leurs difficultés.

Les permanences de puéricultrices

Organisées au sein des Maisons de la solidarité et des familles, ces permanences assurées par des infirmières puéricultrices permettent de conseiller et de répondre à toutes les questions des parents (alimentation, sommeil, éveil...).

Prévention & bien être de l'enfant

L'autre grande priorité de la Protection Maternelle et Infantile est de veiller à la santé et au bien-être de l'enfant, par des **actions de prévention et de dépistages.**

Des consultations et des actions de **préventions médico-sociales** sont organisées tout au long de l'année en faveur des enfants **de moins de 6 ans**. Organisées en général dans les Maisons de la Solidarité et des familles, elles peuvent également se tenir à proximité du domicile grâce à des consultations mobiles.

En parallèle, des dépistages et des bilans médicaux sont réalisés en milieu scolaire auprès **des enfants de 4 ans**. Ils ont pour objectif de **détecter au plus tôt chez l'enfant des troubles** de la vue, de l'audition, du langage ou du développement et permet de l'orienter le cas échéant vers un spécialiste pour une prise en charge.



- Sur Saint-Leu d'Esserent, cette permanence a lieu à l'espace solidarité (face à la médiathèque), sur RDV.
Renseignements au 03.44.10.40.70



Bon à savoir

La ludothèque prête des jeux et des jouets d'éveil aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents. Ces jouets peuvent être gardés jusqu'à 1 mois. La ludothèque est gérée par le Conseil général et investit les salles communales des villages de l'Oise, en demi-journée, pour permettre aux parents de partager un moment autour du jeu avec leurs enfants, en présence de deux éducatrices de jeunes enfants du département.

→ A la médiathèque, le 3ème jeudi de chaque mois, de 14 à 16 h

→ Pour toutes informations concernant vos droits et obligations (contrat d'embauche, congés, licenciement



Pour les assistantes maternelles

démission, etc.), rendez-vous sur le site www.saintleudesserent.fr dans la rubrique enfance / jeunesse, toutes les infos via un lien vers le Conseil Général (liste assistantes maternelles agréées, attention, taper « Saint Leu » dans les mots clés). Concernant votre agrément (gestion des enfants accueillis, demandes de sa modification, etc.), contactez l'infirmière de secteur à la MDS :

→ Maison Départementale de la Solidarité (M.D.S.) Service P.M.I. Parc Marcel Cachin.
51, rue de la république.60160 MONTATAIRE. Tél : 03.44.10.40.70

Vous souhaitez exercer le métier d'assistant maternel agréé ?

Il faut adresser au Président du Conseil Général de l'Oise en expliquant votre motivation. Le service vous enverra un dossier à remplir s'il juge votre demande recevable. Après réception du dossier rempli, l'équipe de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) viendra à votre domicile pour évaluer les conditions d'accueil.

→ Président du Conseil Général de l'Oise. 31, Rue Cambry. 60000 BEAUVAIS